

## Séance du 19 mars 2008

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Cédric LINDECKER. Tous les conseillers sont présents. Madame Alexandra FAIVRE est secrétaire de séance.

### 1. nomination des délégués aux organismes de regroupement

- **SYBERT :**
    - Monsieur Jean-Paul DUREY
    - Madame Alexandra FAIVRE, suppléante
  - **CAGB :**
    - Monsieur Cédric LINDECKER
    - Monsieur Jean BOSIA, suppléant
  - **SIVOS :**
    - Madame Corinne PIQUARD-SEHIER
    - Monsieur Sébastien BONNET, suppléant
  - **SYNDICAT BESABCON SUD PLATEAU**
    - Monsieur Jean BOSIA
    - Madame Françoise LONGO, suppléante
  - **SYNDICAT INTERCOMMUNAL HAUTE-LOUE**
    - Monsieur Jean-Pierre SAUVAGEOT
    - Monsieur Jean-Paul DUREY, suppléant
- pour : 11                      contre : 0                      abstention : 0

### 2. AUDAB : nomination d'un représentant

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Dominique COUDRY comme représentant de la commune.

pour : 11                      contre : 0                      abstention : 0

### 3. représentants aux commissions :

*Le Conseil Municipal désigne le Maire, Monsieur Cédric LINDECKER, président de toutes les commissions.*

COMMISSIONS	RESPONSABLE	CONSEILLERS
VOIRIE -SECURITE	Dominique COUDRY	Mickaël TAILLARD Sébastien BONNET
ASSAINISSEMENT (gestion employé communal, STEP)	Jean-Paul DUREY	Françoise LONGO Jean-Pierre SAUVAGEOT
FINANCES-BUDGET (Préparation, Suivi)	Wilfried QUICHANTE	Alexandra FAIVRE

<b>AFFAIRES SCOLAIRES</b>	Alexandra FAIVRE	Corinne PIQUARD-SEHIER
<b>TEMPS LIBRE</b>	Jean-Paul DUREY	Alexandra FAIVRE
<b>DEFENSE</b>	Wilfried QUICHANTE	Jean BOSIA
<b>BOIS COMMUNAUX</b>	Sébastien BONNET	Dominique COUDRY Mickaël TAILLARD Jean-Pierre SAUVAGEOT <i>Guy PERRIN (avis consultatif)</i>
<b>URBANISME</b>	Dominique COUDRY	Françoise LONGO Sébastien BONNET Mickaël TAILLARD
<b>CCAS</b>	Jean-Paul DUREY	Alexandra FAIVRE Wilfried QUICHANTE
<b>LISTES ELECTORALES</b>	Mickaël TAILLARD	Sébastien BONNET
<b>COMMISSION d'APPEL d'OFFRE et d'ADJUDICATION (art 279 du code des marchés publics)</b>	Dominique COUDRY	Corinne PIQUARD-SEHIER Françoise LONGO

#### **4. indemnités des élus**

Après exposé du Maire, le Conseil Municipal décide d'allouer aux maire et adjoints mensuellement, à compter du 15 mars 2008, les indemnités suivantes :

17 % de l'indice brut 1015 alloué au Maire

2.5 % de l'indice brut 1015 alloué à chaque adjoint

pour : 9                      contre : 1                      abstention : 1

Vu pour être affiché le 21 mars 2008, conformément aux prescriptions de l'article L.121-17 du Code des Communes

A Le Gratteris,

*(Sceau de la mairie)*

Le Maire,  
Cédric LINDECKER